

## Le mot du président

---

Archers, je vous salue,

Au lendemain de notre Assemblée Générale Elective, je remercie l'ensemble des clubs et compagnies pour votre confiance renouvelée. Une équipe renforcée, responsable et déterminée a été constituée pour mener nos ambitions jusqu'en 2024.



Je rends hommage à notre élu sortant qui s'est engagé durant plusieurs saisons, au service de nos pratiquants.

Depuis toujours, nos Clubs et Compagnies sont l'expression du potentiel, de la vitalité et de la puissance d'action de notre Comité pour permettre et développer le sport pour tous en Essonne.

Avec eux, nous portons depuis plus de 40 ans cette exigence à votre service, avec fierté. Aujourd'hui, dans un environnement paralysant et ébranlé par les effets de la pandémie, en proie aux incertitudes pour nos proches, pour notre économie, pour notre société, le sport est essentiel.

Nous le défendons et notre engagement est déterminant dans par ce qu'il crée de lien social, et ce qu'il offre d'essentiel à chacun de bien-être et de résilience.

L'avenir se joue aujourd'hui. J'en appelle à une mobilisation solidaire et sans réserve pour soutenir nos associations, par l'adhésion et la confiance de tous nos pratiquants. Ce message d'encouragement et de soutien nous est indispensable.

Le maintien des aides financières publiques pour assurer la continuité de nos projets est primordial. Au nom du Comité, je remercie vivement le Conseil Départemental, le Conseil Régional Ile de France, et l'Etat pour leurs aides, qui actuellement, assurent notre survie.

Élus, bénévoles, entraîneurs, licenciés... chacun doit œuvrer pour diriger et développer de façon désintéressée, pour encadrer et animer avec passion, pour accompagner, pour pratiquer, s'évader et performer, au final pour contribuer à l'épanouissement de tous.

Nous devons nous engager vers la sortie du tunnel, vers une nouvelle reprise, car dès demain nous serons à nouveau pleinement en action sur les terrains, dans les gymnases.

Prenez soin de vous

Le Président

Philippe LETARTRE

## Les actualités

---

### Rencontre débutants

Les deux rencontres de Morangis et de Marcoussis initialement prévues le 12 décembre et 16-17 janvier sont annulées en raison du calendrier de reprise des activités sportives fixé par le gouvernement.

La rencontre de Mennecy (6-7 février) est maintenue jusqu'à nouvel ordre.

### Quizz archers

En attendant la reprise complète des entraînements, Guillaume CORRE vous propose un petit quizz en ligne.

Rendez-vous à l'adresse suivante: <https://forms.gle/Np4n4p3KKsx1ZFuD7>

## Connaissez-vous le Run Archery ?

C'est une épreuve nouvelle qui combine de la course à pieds et du tir à l'arc à l'image du biathlon qui combine du ski et du tir à balle et qui a été très médiatisée grâce aux performances des athlètes français(es) avec comme leader emblématique Martin Fourcade.

Cette discipline est officielle et fait l'objet d'un calendrier fédéral. Elle est surtout pratiquée en Europe mais semble prendre de plus en plus d'ampleur.

Le principe : un concurrent(e) part pour une boucle de course à pied à l'issue de laquelle il va arriver à un pas de tir où il devra tirer sur 4 cibles à une distance de 18 mètres. La cible fait 16 centimètres de diamètre. S'il rate des cibles, il devra faire autant de boucles de pénalité que de cibles manquées lors d'un Run Archery Long. Lors d'un Run Archery court il aura 2 flèches supplémentaires de repêchage pour atteindre les cibles. Mais dans ce cas si à l'issue du tir des flèches de repêchage il a manqué des cibles, il devra aussi faire autant de tour de pénalité que de cibles manquées.

La longueur des boucles de course pour un Run Archery Long est de 1000 m, les boucles de pénalité font 150 m ; pour un Run Archery Court les boucles de course font 400 m et celles de pénalité 60 m.

Le nombre de boucle de course à pieds est de 4 pour un Run Archery Long et 3 pour un Run Archery Court.

Les tirs vont alterner des tirs debout et des tirs à genoux (Run Archery Long : 2 tirs debout + 2 tirs à genoux ; Run Archery Court : 2 tirs debout et 1 tir à genoux).

Le concurrent(e) portera son arc soit à la main soit dans un harnais de dos spécifique. De même il portera ses flèches soit dans un carquois de dos (les carquois portés à la ceinture sont interdits) soit il les prendra à l'entrée du pas de tir. Il n'ira jamais les récupérer lors de la compétition, elles resteront sur place collectées par l'organisation.



Les arcs à poulies ou compound sont interdits. Tout autre type d'arc est autorisé avec toutefois quelques adaptations (comme stabilisation d'une longueur maximum de 10 cm).

Les catégories sont les suivantes (Femmes et Hommes distinct) : Cadets/Juniors réunis, Senior 1, 2 et 3. Il existe des épreuves adaptées pour les Benjamins et Minimes.

Le vainqueur(e) est celle ou celui qui a réalisé le meilleur temps dans chaque catégorie.

Il existe aussi des épreuves en relais Femmes et Hommes mais aussi Mixte dont le règlement est toujours le même, seul le nombre de boucles à courir diffèrent.

Cette discipline est en plein développement. Il n'y a pas pour l'instant de Championnat Départemental, Régional ou de France.

Remarque : l'organisation de ce type de compétition est lourde ; elle demande beaucoup de monde (plusieurs arbitres, des gens sur le parcours, sur la boucle de pénalité, des spotters, des chronométreurs, ...).

Pour de plus ample information retrouvez [la page run-archery sur le site de la FFTA](#)

## Commission tradition

Archers, nous vous saluons,

Depuis la Préhistoire, l'Arc nous accompagne au quotidien, pour assurer notre subsistance, notre sécurité et aujourd'hui nous divertir, nous dépasser sportivement.

Profitons, de cette période d'inactivité pour retrouver nos "Racines", en consultant dans les pages "HISTOIRE et TRADITION" de notre Site, quelques documents qui retracent notre glorieux et très riche "Passé".

**Ne perdons rien du passé, ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir.  
Anatole France**

Si nous avons le bonheur de pratiquer ce "Noble Jeu de l'Arc", nous le devons à tous ces Ancêtres qui ont respecté des Traditions séculaires. La page TRADITION, si vous le souhaitez, vous les fera découvrir.

Le Sport et les Traditions mèneront le Tir à l'Arc vers son futur !

**La tradition c'est le progrès dans le passé,  
Le progrès, dans l'avenir, ce sera la tradition.  
Edouard Herriot**

Pour la Commission Traditions,  
Guillaume Corre, Mâamoun Bernichi, Philippe Regnault

## Trophée des mixtes

Tir très demandé par nombre d'archers, les commissions Féminine et Sportive s'allient pour organiser les manches de qualification (tant en intérieur qu'en extérieur), pour pouvoir participer au Trophée des mixtes national dès juin prochain.

En raison du contexte sanitaire, la manche salle est à l'étude pour se dérouler soit par poules au sein des clubs, sur des créneaux d'entraînements, selon un rassemblement géographique ; soit lors d'un concours, lorsque cela redeviendra possible.

Pour la manche extérieure, plusieurs options là aussi s'offrent à nous : l'organisation d'une compétition spécifique ou l'ouverture de places supplémentaires sur un concours déjà planifié.

Tout sera fait pour que le département envoie plusieurs équipes participer au Trophée national.

Nous limitons pour le moment le nombre de deux équipes par club / compagnie.

Commencez d'ores et déjà à motiver vos archers ! Nous vous tiendrons très vite au courant !

Pour la commission Féminine  
Audrey Gay  
Pour la commission Sportive  
Alexandre Chrétien et Gérard Delval



## Site du comité départemental

Nous vous rappelons que le comité met en ligne de nombreuses informations sur son site.

Vous y retrouverez les dates des compétitions, dont les championnats départementaux, les concours débutants, mais aussi les formations, les records de l'Essonne, une page tradition, ou des informations sur le comité et son rôle.

Alors n'hésitez pas à régulièrement vous rendre sur [archers91.fr](http://archers91.fr) et le mettre dans vos favoris.

Retrouvez la composition du NOUVEAU comité directeur et vos interlocuteurs par commission sur l'onglet COMITÉ / LE BUREAU

**Visitez notre site régulièrement pour vous tenir informé des stages, concours, formations,... [www.archers91.fr](http://www.archers91.fr)**

Lettre d'information des archers de l'Essonne - Rédaction et distribution par Arc Essonne (comité départemental de tir à l'arc de l'Essonne)

Décembre 2020

Arc Essonne - 1 rue Fernand Raynaud - Z.A Apport de Paris - 91100 CORBEIL-ESSONNES - 01.60.88.23.37